



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement du territoire

Trois associations régionales ont déposé leur stratégie de gestion des zones d'activités auprès du Canton

Les associations régionales de développement économique Chablais Région, Région Gros-de-Vaud et Région de Nyon ont remis simultanément ce jour leur stratégie de gestion des zones d'activités respective, formalisée par un plan directeur régional, au Département des finances, du territoire et du sport (DFTS). A ce jour, quatre plans directeurs régionaux ont été déposés au Conseil d'Etat pour approbation, dont le projet pilote qui a d'ores et déjà été approuvé. Sept planifications sont en cours de finalisation. L'établissement des stratégies régionales de gestion des zones d'activités (SRGZA) répond à une nécessité légale, stratégique et opérationnelle dont le but est de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises tout en utilisant de manière rationnelle le sol. Développées en partenariat entre les associations régionales, les communes et le Canton, 11 SRGZA, soit 11 périmètres intercommunaux, sont réparties sur le territoire vaudois.

Les associations Chablais Région, Région Gros-de-Vaud et Région de Nyon ont remis ensemble ce jour leur SRGZA respective à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL). Leurs représentants ont été accueillis à cette occasion par Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat en charge du DFTS, et Isabelle Moret, conseillère d'Etat en charge du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), ainsi que par Alain Turatti, directeur général de la DGTL. Chaque stratégie est formalisée dans un plan directeur régional des zones d'activités et dès lors soumise au Conseil d'Etat pour approbation, en accord avec la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions. Ce dépôt est le résultat d'un travail conséquent piloté par les associations régionales de développement économique en partenariat avec les communes et le Canton.

A ce jour, quatre associations ont finalisé leur plan directeur régional. L'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux avait en effet mené un projet pilote, et son plan directeur régional a été approuvé par le Conseil

d'Etat en avril 2025. Ce projet pilote a permis d'alimenter les réflexions en vue de la mise en place du système cantonal de gestion des zones d'activités, conformément aux nouvelles exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire. Le cadre fédéral impose un dimensionnement des zones d'activités pour des besoins à 15 ans et requiert l'introduction par le Canton d'un système de gestion des zones d'activités garantissant, globalement, une utilisation mesurée et rationnelle du sol.

Les onze SRGZA vaudoises (AggloY-Nord vaudois, Broye, Chablais, Cossonay-Aubonne, Gros-de-Vaud, Lausanne-Morges, Lavaux-Oron, District de Nyon, Pays d'Enhaut, Rivelac, Vallée de Joux) abritent environ 100'000 emplois, soit un emploi sur trois recensés dans le canton, et s'étendent aujourd'hui sur quelque 3000 hectares.

Dans un canton de Vaud très dynamique, un système de gestion des zones d'activités spécifique est nécessaire; il a été défini par le Plan directeur cantonal. Les SRGZA ont pour objectif d'identifier les besoins économiques et les potentiels des régions, ainsi que des mesures stratégiques et opérationnelles pour assurer un développement coordonné de leurs zones d'activités. Ce développement est envisagé par-delà les frontières communales. Les stratégies sont composées de trois parties : un diagnostic territorial et économique, un volet stratégique, ainsi qu'un volet opérationnel. La révision des plans d'affectation communaux permettra de concrétiser ces stratégies et donc de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire vaudois.

A ce jour, les 11 planifications sont en bonne voie de finalisation. Après les quatre plans directeurs régionaux d'ores et déjà déposés, dont le projet pilote qui a été approuvé, les sept plans directeurs régionaux restants ont passé les étapes de l'examen préalable. Les consultations publiques se sont déroulées ou sont encore prévues en 2025. Ces sept planifications devraient ainsi être prochainement déposées au Conseil d'Etat pour approbation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 août 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat, [021 316 45 14](tel:0213164514)

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)

DFTS, Alain Turatti, directeur général du territoire et du logement, [021 338 46 27](tel:0213384627)

Norbert Zufferey, directeur, Association régionale Chablais Région, [079 527 63 57](tel:0795276357)

Alan Schmid, chef de projet développement régional, Région Gros-de-Vaud, [079 798 03 51](tel:0797980351)

Daniela Nagy, responsable de la communication et du marketing, Région de Nyon, [022 552 30 20](tel:0225523020)